

Où est passée la nation québécoise ?

MARTIN PÂQUET ET STÉPHANE SAVARD, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Les éditions du Boréal, 2021, 276 pages

Lucia Ferretti

Volume 15, Number 3, Summer 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/96258ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (print)

1929-5561 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Ferretti, L. (2021). Review of [Où est passée la nation québécoise ? / MARTIN PÂQUET ET STÉPHANE SAVARD, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Les éditions du Boréal, 2021, 276 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 15(3), 8–9.

La construction du
QUÉBEC
au **XX^e** siècle

Où est passée la nation québécoise ?

Lucia Ferretti

Chef de pupitre Histoire et Culture

MARTIN PÂQUET ET STÉPHANE SAVARD

BRÈVE HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

Montréal, Les éditions du Boréal, 2021, 276 pages

Les bornes temporelles de certains phénomènes historiques sont bien fixées : la Deuxième Guerre mondiale, par exemple, s'étend du 1^{er} septembre 1939 au 2 septembre 1945, c'est-à-dire de l'invasion de la Pologne par l'armée nazie jusqu'à la capitulation du Japon après les deux bombes atomiques du mois d'août. La plupart toutefois, tout en ayant été vécus comme des moments historiques par les contemporains, sont plus tard reconstruits selon une périodisation qui obéit plutôt à l'interprétation qu'en proposent les historiens. Comme le remarquent à propos Pâquet et Savard, certains font durer la révolution américaine sept ans et d'autres treize, et la Révolution française six, dix ou douze ans. La Révolution tranquille a, elle aussi, fait l'objet de périodisations variées, certaines aussi courtes que les quatre premières années de gouvernement Lesage. Pour Pâquet et Savard, celle-ci s'étend au contraire sur presque 24 ans. Elle commence à la mort du premier ministre Duplessis, le 7 septembre 1959. Elle se termine le 16 février 1983, elle aussi par la « bombe atomique » (p. 20) ; qui a pris cette fois la forme d'une loi spéciale adoptée par le gouvernement Lévesque pour mettre fin à une grève des enseignants. Et vlan pour le PQ et la souffrance des Japonais !

Entre les deux dates, en dépit d'aspirations politiques, sociales et économiques variées, voire opposées, la « grande majorité des acteurs sociopolitiques du Québec » auraient fait d'un État-providence québécois renforcé le garant du bien commun et l'outil d'une émancipation collective définis l'un et l'autre dans la perspective et l'objectif de « l'épanouissement individuel des citoyens » (p. 16). Ce sont ces deux consensus, sur l'État comme État-providence quasi sans dimension nationale, et sur la finalité collective et individuelle (p. 242) du projet de société qu'on le charge de mettre en œuvre, qui, pour Pâquet et Savard, caractériseraient la Révolution tranquille et feraient l'unité de ce quart de siècle.

L'ouvrage est divisé en trois grandes parties.

La première, intitulée « Situer », situe en effet le contexte général ou du moins une partie. La Révolution tranquille commence à un moment où, depuis une quinzaine d'années, la modernisation socioéconomique, la modernité culturelle, la promotion des droits individuels et la décolonisation sont à l'ordre du jour. En Occident, l'État se fait providence, les Églises se mettent à jour, les sociétés s'urbanisent et se diversifient sur le plan ethnique, la jeunesse s'ouvre à l'internationalisme, et les masses à une consommation qui leur donne « l'illusion » (p. 35) d'une promotion sociale. Puis, les années 1960 et 1970 sont celles des grands mouvements d'émancipation collective et individuelle. Tout ce qui se vit dans le monde trouve un écho au Québec. Mais la Révolution tranquille a aussi des racines ici même : dans le Parti libéral depuis les années 1920, dans le catholicisme social et pro-intervention de l'État des années 1930, ainsi que dans les cercles culturels, universitaires, droits-de-l'hommes et syndicaux qui, dans les années 1950, regardent en avant (p. 80).

MARTIN PÂQUET

STÉPHANE SAVARD

Brève histoire DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

 Boréal

À aucun moment, dans cette partie, la question nationale n'est identifiée comme une des sources ni une des dimensions de la Révolution tranquille. Par exemple, la capacité de la bourgeoisie anglophone d'échapper presque entièrement à l'aire d'influence de l'État québécois jusqu'aux années 1960 n'est pas présentée comme un effet systémique du partage des pouvoirs législatifs qu'elle a réussi à inscrire en toutes lettres dans la constitution de 1867 et de la canalisation continue vers ses seules institutions d'une richesse privée accumulée par l'exploitation d'une classe ouvrière majoritairement canadienne-française ; il s'agirait plutôt du résultat de la bonne entente conclue entre élites égales des deux groupes ethniques, d'accord pour vivre dans une « société démocratique consociationnelle » (p. 17) où les deux groupes échapperaient également à l'influence l'un de l'autre. Autre exemple : la réflexion et les combats des nationalistes, dans la société civile, ne sont pas repérés comme ayant participé à la genèse de la Révolution tranquille ; seule est évoquée la résistance du régime Duplessis à la centralisation fédérale. Enfin, l'immense effort de construction et d'affirmation de l'État-nation effectué dans les démocraties occidentales des années 1920 aux années 1980 n'est pas mentionné du tout, comme s'il n'existait pas lui non plus et n'avait suscité l'intérêt de personne au Québec.

La deuxième partie, « Vivre », forme le cœur de l'ouvrage. Trois sous-périodes y sont découpées dans la longue temporalité de la Révolution tranquille.

Le premier moment, de 1959 à 1971, est à placer sous le signe de la sécularisation de la société et de la laïcisation des grands secteurs que sont la santé, les services sociaux et l'éducation. Dommage que les auteurs ne disent pas que les femmes anonymes des classes populaires et moyennes sont, et de loin, les principaux moteurs et actrices de ces deux transformations majeures. Ce sont elles qui, depuis la fin de la guerre, ne cessent d'affaiblir l'Église – et ses œuvres – en choisissant par milliers de ne plus entrer dans la vie religieuse ou d'en sortir ; ce sont elles qui font désormais la force de l'État, en choisissant massivement d'entrer dans la fonction publique et parapublique. Il faut dire que le peuple n'apparaît pas comme un acteur historique dans ce livre. De 1959 à 1971, donc, avec un accent de 1960 à 1967, ce moment est celui des « élites définitrices » (p. 85). De jeunes hommes francophones décrits comme ayant un sens aigu de leur intérêt personnel bien compris (p. 89), le souci « de réduire les risques de désordre social et politique » (p. 85) et porteurs d'un nationalisme resserré sur les frontières du Québec, réussissent à s'imposer

suite à la page 9

Brève histoire...

suite de la page 8



comme élites nouvelles en pénétrant dans l'appareil d'État québécois, dans les universités et dans la presse. Élus, technocrates, intellectuels et journalistes imposent « du haut vers le bas » (p. 86) un grand « rattrapage », un train de réformes. Sous leur houlette, l'État québécois devient résolument providence : planificateur de l'économie, promoteur des droits et libertés socioéconomiques, modernisateur de l'éducation, réformateur des structures et de la culture politiques dans un sens plus démocratique, présent, autant que possible, sur la scène internationale. Un formidable élan lui est donné, suscitant « l'appartenance » (ch. 3). Mais attention aux amnésies. Les auteurs rappellent que le fédéral a le premier lancé de grands programmes sociaux ; et qu'il est au moins autant soucieux que le Québec (en fait, il le serait même davantage vu qu'il est plus riche) d'épauler le rayonnement de la culture francophone ; en revanche, il contrecarre tant qu'il peut ses efforts internationaux. En matière de développement hydro-électrique dans le Nord, le Québec pratique pour sa part un « colonialisme dopé aux stéroïdes » (p. 104 ; expression d'un militant inuit reprise par les auteurs) ; les femmes sont absentes des postes d'autorité dans les établissements publics, dans l'État et dans les nouvelles sociétés d'État. La période a laissé le souvenir d'une ère d'« imaginaire national renouvelé fortement rassembleur » (p. 98) et d'État « ordonnateur du bien commun » (p. 135). Le récit historique corrige la mémoire collective, c'est son rôle ; ici, il tendrait à l'invalider en partie.

L'« opération d'ingénierie sociale » (p. 136) effectuée par les élites dans la première partie des années 1960 finit par rencontrer des résistances. La « prise de parole » (ch. 4) des nombreux mouvements sociaux issus « d'en bas » forme la matière de la deuxième période de la Révolution tranquille qui coure de 1967 à 1975. Elle est à placer sous le signe de la contre-culture (p. 137). Les militants proposent des conceptions du bien commun différentes de celles des élites. Au-delà du foisonnement de leurs revendications, celles-ci ont en commun de s'adresser d'abord et avant tout à l'État québécois. Pâquet et Savard font de cette caractéristique un des facteurs d'unité de la période. L'autre est la pratique de la « démocratie participative » (p. 151) ; celle-ci leur apparaît réelle dans les mouvements sociaux et plus encadrée, limitée, consultative et contrôlée, quoique présente quand même, dans les organismes et les instances de l'État.

Les mouvements sociaux sont présentés un par un, avec leurs priorités, leurs moyens d'action, leurs succès et insuccès. Les groupes de femmes, les syndicats, les mouvements étudiants, les associations représentant les Autochtones, celles qui s'expriment au nom des communautés culturelles, les artistes, les premiers regroupements de défense des droits des gais et lesbiennes ou de ceux des personnes handicapées, les groupes environnementalistes font partie des nouveaux acteurs sociaux. Pâquet et Savard réussissent le défi : en quelques pages à peine à chaque fois, ils synthétisent les voix de l'un puis de l'autre de ces mouvements. Mais ils font de ceux-ci des solistes, comme s'ils n'avaient pas le plus souvent formé un chœur, formé nation. La plupart des citoyens les plus engagés dans la société civile, en tout cas parmi les Québécois francophones, incluant les plus fédéralistes, comprenaient pourtant leurs revendications particulières comme une part du grand élan d'affirmation et d'émancipation nationales qui a dynamisé toute la période ; et pendant les crises linguistiques, par exemple, c'est cet élan, au final, que visaient à arrêter les opposants à l'hégémonie du français. Or, bien que la question nationale soit déclarée « omniprésente » (p. 155) par Pâquet et Savard, elle est

La construction du
QUÉBEC
au **XX^e** siècle

traitée seulement comme un thème parmi les autres plutôt qu'un creuset. Ici, c'est avec l'histoire que le récit prend ses distances.

La troisième période de la Révolution tranquille (1974-1983) est celle des « fissures » (ch. 5) qui apparaissent dans le sentiment d'appartenance à l'État québécois. Paradoxalement, c'est aussi celle au cours de laquelle, particulièrement sous le premier gouvernement Lévesque entre 1976 et 1980, projet des élites définitrices et revendications des mouvements sociaux se rencontrent (p. 200). Les premières accueillent de nouveaux membres : gestionnaires francophones du secteur privé et entrepreneurs francophones. Pour les auteurs, si ces deux groupes se montrent pour l'instant favorables à l'État-providence, c'est seulement que celui-ci sert encore leur carrière individuelle ou leur fortune personnelle (p. 202). Plusieurs leaders des mouvements sociaux militent par ailleurs désormais dans le Parti québécois, où ils font entendre leurs préoccupations. Celui-ci, tant dans l'opposition qu'au gouvernement, réussit à proposer un projet de société qui fait pour un temps la « synthèse » (p. 203) des dynamismes des quinze premières années de la Révolution tranquille : bâtisseur d'une économie appartenant davantage aux Québécois, soucieux des régions, ouvert aux femmes, misant sur la langue française, sensible à la diversité culturelle, recon-

naissant les anglophones et les Premières Nations comme des minorités nationales, quoiqu'encore dans une relation territoriale « colonialiste » avec ces dernières (p. 224). Les deux auteurs identifient qu'il s'agit alors du court « moment de la nation » (p. 225) s'il en fut un durant ce quart de

siècle. Le projet national québécois se heurte cependant au projet national canadien. Le référendum de 1980 change la donne, il fait s'agrandir toutes les fissures ayant commencé à apparaître dans le tissu social. L'échec du oui renverse la situation en faveur d'Ottawa, qui procède en 1982 au rapatriement et à une modification substantielle de la constitution sans l'accord du Québec (p. 230). Ni l'un ni l'autre de ces deux événements ne signe toutefois la fin de la Révolution tranquille puisque la question nationale n'en constitue pas un marqueur significatif pour les deux auteurs. La loi spéciale de 1983 devenant le symbole de l'adhésion du second gouvernement Lévesque au néolibéralisme, c'est alors qu'éclate ce qui constitue pour eux le paradigme de la Révolution tranquille : l'État providence garant du bien commun et de l'émancipation collective et individuelle (p. 242).

Une dernière partie, plus courte, s'intitule « Se souvenir » (p. 241). Les auteurs y discutent d'abord des traces sélectives laissées par la Révolution tranquille dans la mémoire collective. Depuis les années 1980, qu'elle serve de repoussoir ou soit revendiquée comme une source d'inspiration, la Révolution tranquille est instrumentalisée. N'en sont toujours retenus que les éléments qui donnent un sens au présent. Les ténors politiques et sociaux ne se souviennent que de ce qui justifie leur action, la toponymie n'y patrimonialise que certains de ses acteurs et actrices, les créateurs ne la font revivre le plus souvent que sous les couleurs de la nostalgie. Puis, plus rapidement, Pâquet et Savard réitèrent que la Révolution tranquille est aussi, bien sûr, matière d'histoire. Non pas juger, mais faire comprendre, c'est le métier historien et ce fut leur objectif dans ce livre.

Le Québec de la Révolution tranquille ne fut pas seulement une société, mais aussi une nation. Malgré un effort de synthèse qu'il faut souligner, leur oubli de la nation ne permet pas aux auteurs d'offrir une compréhension réellement juste ni complète de cet important phénomène historique du XX^e siècle québécois. ♦

Le Québec de la Révolution tranquille ne fut pas seulement une société, mais aussi une nation. Malgré un effort de synthèse qu'il faut souligner, leur oubli de la nation ne permet pas aux auteurs d'offrir une compréhension réellement juste ni complète de cet important phénomène historique du XX^e siècle québécois.